

1

Je crée un compte sur

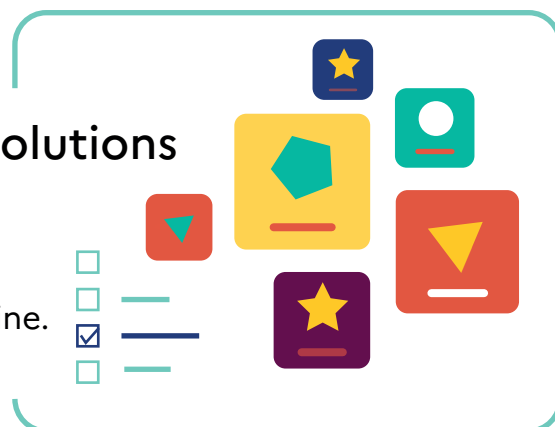
<https://tne.reseau-canope.fr>

— Je dois disposer d'une adresse mail académique.

2

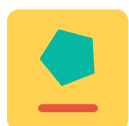
Je parcours le catalogue des solutions numériques disponibles.

— Je peux filtrer les solutions par niveau d'enseignement ou discipline.



3

Je sélectionne une solution numérique.



— Je découvre la solution en consultant le texte et la vidéo de présentation.

— Je peux tester la version de démonstration.

4

Je me forme pour obtenir une licence d'utilisation.\*

— Je m'inscris et participe à la formation.



\* Les licences sont financées et donc gratuites pour les enseignants et les élèves dans le cadre de l'expérimentation des TNE.

# Commande et accès à la solution

5

## Je demande l'activation d'une solution.



— Dans mon espace personnel, je remplis un formulaire en précisant l'établissement ou l'école (UAI\*), les classes et le nombre total d'élèves concernés.

6

## Ma demande est envoyée.



— La solution est livrée par l'éditeur dans le GAR<sup>\*(2)</sup>, et apparaît dans la console d'affectation.

— La licence est renouvelable tous les ans sur la durée du projet TNE.

7

## La solution est disponible dans le médiacentre GAR (via l'ENT ou EduGAR)

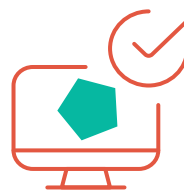


— Dans le premier degré, je me connecte sur la console d'affectation GAR et j'attribue les exemplaires numériques pour moi-même et mes élèves; ou bien je vérifie qui peut réaliser cette action dans mon école.

— Dans le second degré, je me rapproche de mon responsable d'affectation GAR en lui indiquant quelle solution j'ai commandée et pour quelle(s) classe(s), afin qu'il réalise les affectations dans la console d'affectation GAR.

8

## Je me connecte à mon ENT ou au médiacentre EduGAR pour accéder à la solution.



\* On appelle ce code unique "UAI" pour "Unité Administrative Immatriculée" : il se compose d'un ensemble de 7 chiffres et d'une lettre. Les trois premiers chiffres correspondent toujours au numéro du département (Exemple : 0470009E).

\*(2) Le Gestionnaire d'Accès aux Ressources (GAR) est un dispositif institutionnel garant du traitement des données personnelles nécessaires à l'utilisation de ressources numériques pour l'éducation.